



Formation musicale 2020

Comme tous les ans, les épreuves de Formation Musicale reçoivent des petites modifications et précisions pour prendre en compte les retours envoyés par le terrain. Tout en vérifiant les acquis techniques, elles évoluent aussi progressivement vers une évaluation plus importante de :

- l'**autonomie** ;
- l'**expérience artistique** ;
- la **créativité**... ;
- voire la **création**, la **culture** et les **techniques musicales** ;
- et la **direction des ensembles musicaux** pour le cycle 3.

En effet, la finalité de l'apprentissage n'étant pas l'accumulation d'acquis et l'évaluation de cette somme mais la création d'acquis et l'évaluation de la manière dont ils sont utilisés, la formation musicale ne doit pas être réduite aux seules notions de solfège (lecture, écoute, théorie, chant), qui serviraient à savoir seulement bien jouer d'un instrument (technique, déchiffrage, interprétation), mais doit **guider l'apprenant à faire jaillir et développer des envies**, et lui permettre de se construire, en inscrivant sa pratique dans :

- une histoire ;
- un répertoire ;
- une organologie ;
- une évolution, etc.

et, plus largement, en l'ouvrant à :

- l'improvisation ;
- l'arrangement et la composition ;
- le croisement des esthétiques et des disciplines, etc.

Lento enigmatico

Le contrôle continu

Le contrôle continu est une évaluation pédagogiquement très importante pour accompagner les élèves dans leur progression. Il doit, dans ce sens, s'effectuer tout au long de l'année, sur des **notions plus ou moins élémentarisées et/ou des projets artistiques globaux**.

Il doit évidemment être accompagné d'une **évaluation continue**, afin de lui donner toute sa valeur formative et différenciée, avec des **autocorrections individuelles ou collectives** et des exercices de remédiation personnalisés.

Le *Schéma National d'Orientation Pédagogique* du Ministère de la Culture et de la Communication

de 2008 insiste sur le fait que : « *sa prise en compte est impérative au moment de l'évaluation terminale et de manière majoritaire en 1^{er} cycle.* »

C'est ainsi que la CMF incite ses écoles et centres d'examens à pratiquer le barème approximatif suivant :

- FC1 : CC 60% / CF 40%
- FC2 : CC 50% / CF 50%
- FC3 : CC 40% / CF 60%

*CC : contrôle continu

*CF : contrôle final

Les moyennes trimestrielles ou semestrielles des notes de contrôle continu doivent être remises avant les examens finaux, **en même temps que l'inscription aux centres d'examen.**

Les notices mises à disposition

Cliquez sur les éléments soulignés pour y accéder directement

Des notices sont téléchargeables sur le site de la CMF :

- [Le contrôle continu](#) ;
- [Apprentissage Musical par l'Orchestre](#) : Les épreuves orales de FC1 sont adaptées pour les écoles travaillant sur cette méthode pédagogique d'enseignement global ;
- [Les Technologies de l'Information et de la Communication dans l'Enseignement musical \(TICE\)](#) ;
- [La pédagogie active et la pédagogie éveil-créativité](#) ;
- [Tableau didacticiels en Formation Musicale](#).

D'autres sont en accès par CMF réseau :

- [Barème de notation 2018](#) avec tableaux automatiques au format .xls ;
- [Fiches d'acquisitions FM FC1, FC2 et FC3](#) ;
- [Livret de l'élève en cursus instrumental diplômant](#) ;



Programmes

Fin du 1^{er} cycle

Epreuves en autonomie données aux élèves **trois semaines** avant l'examen, déchiffrées avec le professeur (avec pistes de travail) puis travaillées à la maison. Éventuellement le professeur pourra vérifier en classe, dans le cours précédent l'examen, que tous les élèves ont compris les éléments principaux :

- **un chant** (avec ou sans paroles) avec accompagnement fourni (partition + fichier audio) :
 - un questionnaire théorique sur le chant sera remis au jury, avec un protocole de notation et de mise en œuvre (commun à tous les centres) ;
- **2 lectures de rythmes courtes** (cf. fiches d'acquisitions) avec accompagnements fournis par la CMF (partitions + fichiers audio avec tempo de travail et tempo final) :
 - une en ternaire ;
 - une en binaire, avec un passage à improviser ou à composer, qui peut être, de façon optionnelle, édité en audio et/ou sur partition
 - Exemple de logiciels gratuits :
 - éditeur de partition : [Muscore](#)
 - éditeur audio [Audacity](#)
 - séquenceur [Mulab](#)

Epreuves données le jour de l'évaluation terminale :

- **une lecture de notes** en clés de sol et fa (horizontale), lues normalement, slamé, recto tono ou chantées avec rythmes simples et accompagnement audio **obligatoire** y compris lors de la mise en loge).
 - NB : la lecture rapide, la lecture horizontale et la lecture en parcours doivent être évaluées en **contrôle continu**.
- **3 chants** préparés dans l'année, de trois esthétiques/époques différentes et avec des paroles :
 - ➔ **ils sont définis et fournis par les structures qui mettent en place l'examen** (établissement, CMF départementale ou régionale) et peuvent faire partie du **projet artistique global** de l'élève et/ou de la structure.
- **une écoute globale** : une pièce ou des extraits courts d'esthétique ouverte comprenant :
 - une partie de questionnaire **sensoriel** ;

- une partie de **dépistages de fautes** rythmiques, mélodiques et/ou mélodico-rythmiques
- une partie de **relevés** rythmiques, mélodique et/ou mélodico-rythmique.

Fin du 2^{er} cycle

Les éléments figurant en vert sont les évolutions par rapport au premier cycle

Epreuves en autonomie données aux élèves **trois semaines** avant l'examen, déchiffrées avec le professeur (avec pistes de travail) puis travaillées à la maison. Éventuellement le professeur pourra vérifier en classe, dans le cours précédent l'examen, que tous les élèves ont compris les éléments principaux :

- **un chant** (avec ou sans paroles) avec accompagnement fourni (partition + fichier audio), **à deux voix (au choix en solo ou en duo)** :
 - un questionnaire théorique sur le chant sera remis au jury, avec un protocole de notation et de mise en œuvre (commun à tous les centres) ;
- **2 lectures de rythmes** (cf. fiches d'acquisitions) avec accompagnements fournis par la CMF (partitions + fichiers audio avec tempo de travail et tempo final)
 - une en ternaire ;
 - une en binaire ;
 - avec **un passage en polyrythmie simple** ;
 - avec des parties libres, qui devront comporter :
 - une improvisation ou une composition ;
 - une **utilisation du rythme corporel, eurythmie, body rythme**, etc.(préciser le contenu = rythmes différents sur différentes parties du corps)
 - Ouvrage de référence ::
 - *Body Tap*, éditions Fuzeau
 - *Toumback*, éditions Lugdivine

Epreuves données le jour de l'évaluation terminale :

- **une lecture de notes** en clés de sol et fa (horizontale), **parlée ou chantée avec des rythmes simples (relatifs au FC2)** avec accompagnement audio **obligatoire** (et aussi lors de la mise en loge).
 - la lecture rapide, la lecture horizontale, la lecture en parcours et **les clés d'ut 3 et 4** doivent être évaluées en **contrôle continu**.
- **3 petits chants ou extraits** d'esthétiques/époques différentes **à déchiffrer avec accompagnement** et **définis et fournis par la CME**
- **une écoute globale** : une pièce ou des extraits courts d'esthétique ouverte comprenant :
 - une partie de questionnaire **sensoriel** ;
 - une partie de **dépistages de fautes** rythmiques, mélodiques et/ou mélodico-rythmiques
 - une partie de **relevés** rythmiques, mélodique et/ou mélodico-rythmique.

Fin du 3^e cycle

La Formation Musicale en cycle 3 est ouverte à un public large et un apprentissage diversifié, en lien avec d'autres disciplines et notamment celles du **Certificat régional de direction des sociétés musicales** dont les titulaires peuvent valider directement les épreuves correspondantes (CRDSM) et inversement. L'UV de FM peut ainsi s'obtenir en validant **un tronc commun** et **aux moins deux disciplines complémentaires**.

Tronc commun centré sur les épreuves finales suivantes :

- **3 chants avec paroles** d'esthétiques/époques différentes, préparés dans l'année qui peuvent faire partie du projet artistique global de l'élève et/ou de la structure. Ils sont **choisis par les candidats et envoyés au centre d'examen un mois avant** pour la bonne préparation de l'épreuve. Le candidat pourra se présenter avec ou sans partition ; Un chant sur les trois sera tiré au sort.
- **un chant déchiffré** dans une esthétique ou époque ouverte **fourni par la CMF** ;
- **un questionnaire de théorie** appliquée à cette lecture chantée ;
- **un questionnaire de culture musicale** (niveau CRDSM) sous forme de QCM ;
- **trois commentaires d'écoute** (niveau CRDSM)

Les lectures de rythmes et de notes sont à évaluer de manière continue durant l'année.

Disciplines complémentaires à choisir dans les catégories suivantes et évaluées en contrôle continu (dossier et/ou épreuve) et/ou contrôle final.

Création

- Composition ;
- Composition par ordinateur, machines numériques et/ou machines analogiques ;
- Ecriture : Harmonie (CRDSM)/Contrepoint ;
- Instrumentation (CRDSM)/Orchestration ;
- Improvisation idiomatique ou non idiomatique.

Culture et techniques musicales

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Acoustique musicale ;- Analyse (CRDSM) ;- Direction (CRDSM) ;- Edition musicale ;- Esthétique musicale ; | <ul style="list-style-type: none">- Ethnomusicologie ;- Gestion de projets (CRDSM) ;- Histoire de la musique ;- Iconographie musicale ;- Organologie ;- Régie (générale, lumière, son, plateau, montage, etc.). |
|--|--|

Relevé / Ecoute (FC3 traditionnel)

- **Repiqueage d'une pièce/extrait** dans une esthétique ou époque ouverte
- **Théorie**
 - ➔ Fichier audio et documents (théorie + repiqueage) donnés aux candidats

6 semaines avant l'examen et à rendre **3 semaines** avant ;

Restitution et création données aux candidats 3 semaines avant l'examen

Restitution instrumentale du travail demandé, d'une durée liée à la durée de la pièce, suivi d'un entretien de 10 minutes.